

# VIVRE À ANGERS

OCTOBRE 2024 / N°465

[angers.fr](https://angers.fr)



**Bien accueillir  
à l'école**



En 2024, *Vivre à Angers* revient en images sur des réalisations phare qui ont métamorphosé la ville depuis 10 ans.



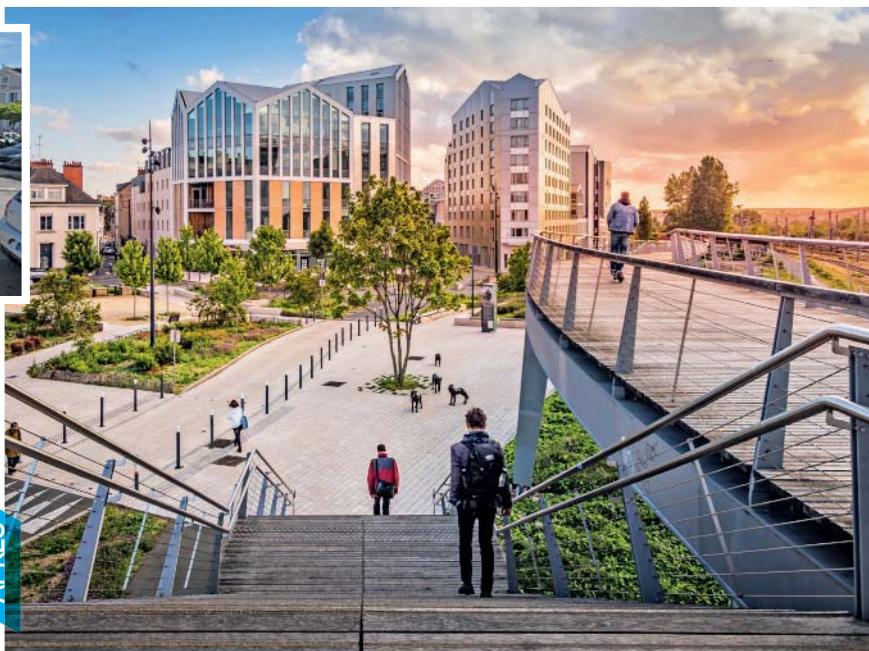
AVANT

THIERRY BONNET

### Giffard-Langevin

Une place rénovée par an. Après les places du Lycée et Saint-Léonard, Giffard-Langevin a connu une véritable métamorphose en 2020.

Au sud de la gare, cet ancien parking à ciel ouvert est devenu un espace végétalisé, dédié aux piétons et aux cyclistes. Un havre de paix pour les riverains comme pour les salariés des entreprises de Cours Saint-Laud.



APRÈS

SOPHIE GRANGER



THIERRY BONNET

APRÈS

### La Madeleine

Inaugurés le 25 mars 2023, les aménagements de la place de la Madeleine proposent des circulations plus apaisées pour les piétons, cyclistes et automobilistes. Le tout dans une ambiance végétale grâce à un petit jardin en cœur de place et un autre sur le parvis de l'église. Cela à quelques dizaines de mètres du parc de la Madeleine, lui aussi rénové.



THIERRY BONNET

AVANT

### RENDEZ-VOUS

Dans le prolongement du numéro hors-série de *Vivre à Angers* cet été, le Repaire urbain (RU) propose une exposition sur les évolutions que la ville a connues entre 2014 et 2024. Sont à découvrir 100 réalisations phare à travers maquette, frise chronologique, photos et présentation 360° des grands projets. RU, 35 boulevard du Roi-René, du mardi au samedi, de 13 h à 18 h. Entrée libre.

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication:** Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal LeManio. **Rédaction:** Mathilde Cesbron, Sitraka Guyot, Pascal Le Manio, Julien Rebillard, avec la participation d'Anne Rocher et de Lucie Tanneau. **Photo de une:** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** @agencescoopcommunication 14293-MEP **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 95 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 4<sup>e</sup> trimestre 2024. **ISSN:** 1772-8347.



# Merci!

**L**e 16 septembre dernier, j'ai remis au préfet ma démission de maire d'Angers, écrivant ainsi le dernier chapitre de 50 ans de vie politique et d'engagements. J'ai eu la chance, à deux reprises, d'être maire. Maire de Saint-Mathurin-sur-Loire durant 19 ans, adjoint, puis maire d'Angers pendant 8 et 2 ans.

Être maire est le plus beau des mandats, le plus éprouvant aussi. Participer à façonner un territoire, accompagner ses habitants à chaque heure du jour et à toutes les étapes de la vie, partager des grandes joies, mais aussi de profondes peines avec celles et ceux qui, au gré de leur vie, viennent s'installer dans notre ville et participent à faire de nos territoires, des lieux de solidarité, d'engagement et de partage.

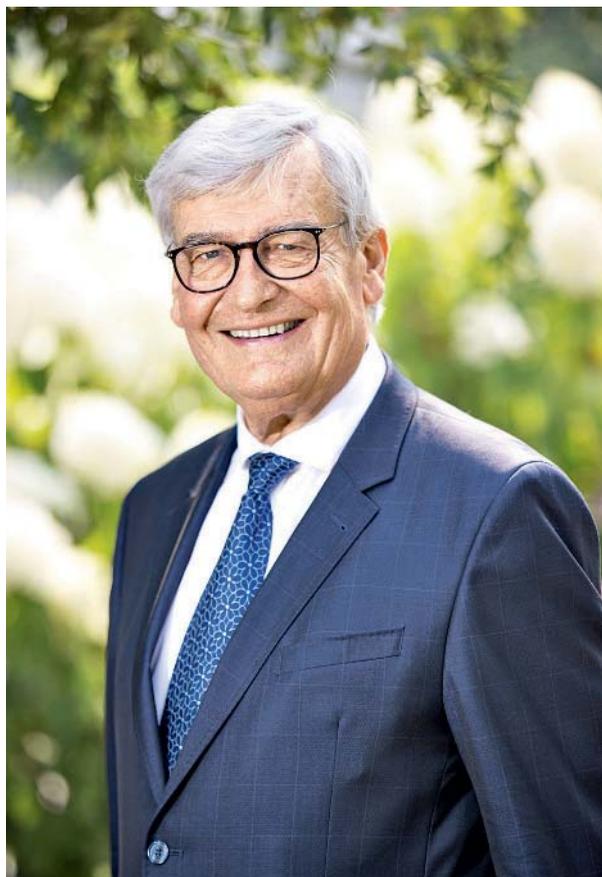
Être maire, c'est être le premier des élus, mais seul on ne peut rien. C'est travailler avec sa majorité, mais aussi son opposition, c'est s'appuyer sur les grandes compétences techniques des agents de la collectivité, c'est coopérer avec les acteurs du territoire, les associations, les entreprises. C'est, surtout, trouver dans les regards et les échanges avec les Angevins des réponses à leurs attentes, à leurs espérances et à leurs projets.

Être maire, c'est aussi demander chaque jour des sacrifices à ceux qu'on aime. C'est leur prendre du temps pour en donner aux autres.

Être maire d'Angers, c'est inscrire ses pas dans ceux de Jean Monnier et de Christophe Béchu. C'est être le maillon d'une chaîne qui nous précède et nous dépasse.

Pour chacun d'entre vous, pour celles et ceux qui se reconnaîtront dans ces lignes: MERCI!

Avoir été votre maire a été un immense honneur. ■



**Jean-Marc Verchère**  
maire d'Angers

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "J. Verchère". The signature is fluid and cursive.

**“Être maire, c'est le plus beau des mandats.”**

# Créer les meilleures conditio



1/



2/



3/



4/

**1/** À l'école Bois-de-Mollières, trois Atsem de la Ville accueillent les enfants à la garderie du matin, du lundi au vendredi, à partir de 7 h 30.

**2/** Sur le temps du midi, une vingtaine d'élèves de la Blancheraie forme une "brigade" pour apprendre à leurs camarades à bien trier les déchets de cantine.

**3/** À Charles-Bénier, les élèves d'élémentaire ont pu s'essayer au handisport pendant une semaine, lors des temps d'activités périscolaires.

**4/** Dans un environnement végétal, l'accueil de loisirs des Bois-d'Aubin a ouvert en 2022. Il dispose de 108 places destinées aux 6-14 ans.

# ns d'accueil dans les écoles



PHOTOS: THIERRY BONNET

**Dans chaque école publique, l'emploi du temps d'une semaine scolaire prévoit 24 h de cours assurés par les enseignants de l'Éducation nationale. En complément, la Ville déploie 25 h d'accompagnement périscolaire, sans compter l'intervention des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) sur les temps de classe et des animateurs dans les accueils de loisirs municipaux. Exemple avec une semaine type, montre en main.**

## • 7 h 30: ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce temps de garderie du matin (payant) est destiné aux élèves de maternelle et d'élémentaire. Il se tient dans l'école et est assuré par les Atsem.

## • 8 h 45: CLASSE

Les cours sont dispensés par les enseignants de l'Éducation nationale. En maternelle, ils sont désormais secondés par une même Atsem dans chaque classe. Une première à Angers qui permet d'offrir aux enfants présence, sérénité et suivi. Pour cela, la Ville a recruté 30 agents supplémentaires en 2022.

## • 12 h\*: PAUSE DU MIDI

Le temps du midi permet aux élèves de déjeuner. Au self pour les élémentaires, à table pour les plus petits. Le tout sous l'encadrement des Atsem et des animateurs de la Ville. Plus qu'un repas, la pause méridienne est aussi un temps d'éducation au goût, de lutte contre le gaspillage alimentaire mais aussi d'animations, de jeux...

*\* Le mercredi, la pause démarre à 11 h 45. Un accueil périscolaire est alors proposé jusqu'à 12 h 30.*

## Pour les maternelles

### • 13 h 45: TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES • 14 h 45: CLASSE

Pendant une heure, les tout-petits s'adonnent au plaisir de la sieste ou d'un temps de repos. Pour les "grande section" des activités calmes, "non sollicitantes", sont proposées.

L'objectif est qu'ils soient acteurs de ce qu'ils veulent faire. Par exemple, un enfant qui souhaite dessiner bénéficie du matériel nécessaire mais libre à lui de laisser parler son imagination, sans consigne.

## Pour les élémentaires, lundi et vendredi

### • 14 h - 15 h 15: CLASSE

### • 15 h 15 - 16 h 45: TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les temps d'activités périscolaires sont gratuits. Près de 80% des parents y inscrivent leur enfant. Dès la rentrée, un forum interne à chaque école présente les activités proposées. Ce sont les jeunes qui choisissent celles auxquelles ils souhaitent participer. Sport, culture, citoyenneté, environnement et transition écologique, sciences et numérique, jeux, activités manuelles..., au total chacun bénéficie de six animations au cours de l'année scolaire. À NOTER: les mardis et jeudis, les élémentaires ont classe de 14 h à 16 h 45.

## • 16 h 45 - 18 h 30: ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le temps est encadré par les animateurs de la Ville. Le service est gratuit jusqu'à 17 h 30, payant jusqu'à 18 h 30.

## LES ACCUEILS DE LOISIRS, LE MERCREDI

La Ville compte 31 accueils de loisirs municipaux à destination des enfants scolarisés dans le public: 22 accueils de loisirs maternels pour les 2-5 ans, 9 accueils de loisirs sans hébergement pour les 6-14 ans. Soit 1850 places disponibles chaque mercredi après-midi. Dès la fin de la classe, les jeunes sont pris en charge par les animateurs de la Ville et peuvent bénéficier d'un transport gratuit quand l'accueil de loisirs se situe en dehors de l'école.

Pour les élèves du privé, qui n'ont pas classe le mercredi matin, la Ville ouvre près de 400 places: soit dans les accueils de loisirs municipaux, soit dans les locaux de certaines écoles privées. ■

# Des activités pour s'ouvrir au monde et à la citoyenneté

Les temps d'activités périscolaires (TAP) entament leur 11<sup>e</sup> rentrée, grâce au maintien de la semaine de quatre jours et demi. C'est l'occasion de proposer aux enfants du niveau élémentaire des animations gratuites, aux thématiques variées, conformes aux orientations de la politique éducative de la Ville : sport, culture, citoyenneté, environnement, sciences et numérique, jeux, activités manuelles.

Quelques exemples. Une initiation aux gestes qui sauvent ; des ateliers de robotique dans 15 écoles afin d'appréhender les notions de mécanique, d'électricité, d'informatique et d'électronique ; un TAP interquartiers Lac-de-Maine / Belle-Beille autour des échecs pour développer les capacités de réflexion et de concentration des enfants.

Également au programme : la découverte de pratiques artistiques comme l'opéra, du football inter-écoles à la Roseraie pour prôner les valeurs du vivre ensemble et créer des liens entre les enfants de différents îlots. Et, au rayon "environnement", la participation



VILLE D'ANGERS

Les élèves de l'école Marie-Talet ont été initiés aux premiers secours avec la Protection civile.

au projet "Watty" pour éveiller aux économies d'énergie et à la gestion des ressources, la lutte contre le gaspillage alimentaire avec la création de "brigades" sur les temps du midi... Autant d'activités qui bénéficient

chaque jour à près de 7 600 enfants des écoles publiques, soit 80 % des effectifs. Le tout porté par les animateurs de la Ville et par une quarantaine d'associations et structures partenaires. ■

## EN CHIFFRES

# 1850

places le mercredi après-midi dans les accueils de loisirs municipaux.

# 3,8

millions d'euros, le coût de fonctionnement annuel des temps d'activités périscolaires pour la Ville. Soit 495 € par enfant accueilli, avec une participation de la CAF de 73 € et de 90 € de l'État.

# 174

Atsem et 310 animateurs assurent l'encadrement des temps périscolaires et des accueils de loisirs.

# 268

enfants en situation de handicap accueillis en 2023 dans un accueil périscolaire ou un accueil de loisirs. Un chiffre multiplié par 2 en 5 ans et un budget multiplié par 5, de 100 000 € à 500 000 €, en faveur de l'inclusion.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Du bon et du bio dans les assiettes

Chaque jour, 7 500 petits Angevins profitent des menus concoctés par Papillote et Compagnie. En cette rentrée, 31,5 % des aliments utilisés sont issus de l'agriculture biologique et 54 % d'une production locale. Une démarche vertueuse qui ne s'arrête pas à l'assiette. En effet, la cuisine centrale, première cuisine "zéro plastique" en France (33 t de plastique évitées par an), s'est engagée dans un plan d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Résultat : en 2023, les enfants scolarisés en élémentaire gaspillaient en moyenne 48 g par repas contre 110 g à l'échelle nationale.

## Des cours plus verts et plus fraîches

Trois millions d'euros, c'est le budget que la Ville consacre aux travaux menés dans les cours des écoles publiques.

*"Sur l'ensemble du mandat, nous avons pour objectif de doubler le nombre d'arbres et de faire en sorte que 25% minimum des surfaces soient perméables et végétalisées",* rappelle Hélène Cruypenninck, adjointe à l'Environnement et à la Nature en ville.

**Objectifs : amener ombre et fraîcheur, désimperméabiliser les sols et proposer des espaces récréatifs mixtes et diversifiés.**

**Des aménagements ont déjà été réalisés dans 14 sites. C'est le cas des écoles René-Brossard et Condorcet cet été. Suivront en 2024-2025**

**Bois-de-Mollières, Marcel-Pagnol, Charles-Bénier, Robert-Desnos, La Blancheraie, René-Gasnier, René-Descartes, Henri-Chiron, Aldo-Ferraro, Pierre-Louis-Lebas, Isoret et Parcheminerie. ■**



Les aménagements végétaux réalisés à l'école Adrien-Tigeot.

THIERRY BONNET

### VERS DES ABORDS D'ÉCOLE APAISÉS

1 125 familles d'enfants scolarisés dans le public ont répondu au questionnaire lancé par la Ville, en juin, afin de connaître leurs habitudes de déplacement domicile-école (questionnaire sur [angers.fr/trajet-ecole](http://angers.fr/trajet-ecole)). Le privé sera interrogé en novembre. *"Il y a beaucoup de monde au même moment et au même endroit, constate Jacques-Olivier Martin, adjoint à la Voirie. Cet été, nous avons mis à niveau la signalétique. Des aménagements complémentaires sont à l'étude mais cela doit aussi s'accompagner d'un changement des pratiques. Par exemple, il est souvent plus rapide d'amener son enfant à pied que de prendre la voiture."* Pour information, la Ville a adressé plus de 600 avertissements oraux ou écrits depuis octobre 2023 sur 29 écoles.



THIERRY BONNET

### 3 QUESTIONS A...



**Caroline Fel**  
adjointe à l'Éducation et à la Famille

#### I Quelles sont vos priorités pour cette nouvelle année scolaire ?

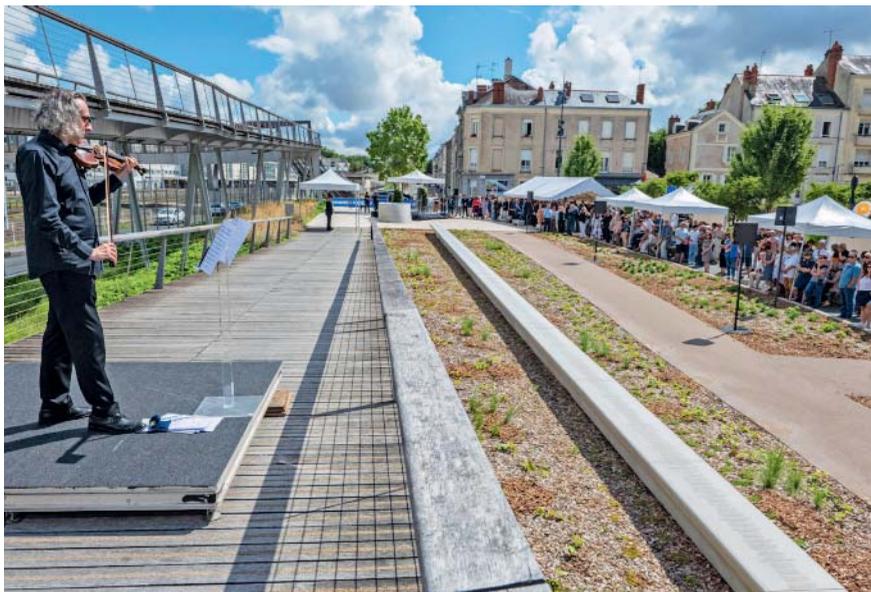
Offrir aux enfants et à la communauté éducative des conditions d'accueil et de travail épanouissantes. C'est une priorité absolue à laquelle nous consacrons 15% du budget de la Ville. Cela va des opérations de grande ampleur, comme la restructuration du groupe scolaire Voltaire à Monplaisir, à l'engagement quotidien de plus de 700 agents municipaux, en passant par la végétalisation des cours, la qualité de la restauration servie... Toutes ces actions concrètes participent au bien-être des enfants, à leur réussite scolaire et à l'égalité des chances.

#### I D'où le maintien des temps d'activités périscolaires (TAP) ?

Et nous en sommes fiers. Tout comme nous sommes fiers des recrutements réalisés pour installer une Atsem dans chaque classe de maternelle ou pour accompagner les enfants en situation de handicap. Je rappelle que la semaine de quatre jours et demi reste la loi même si une majorité de communes a demandé une dérogation pour repasser à quatre jours. Une cinquième matinée est bénéfique aux apprentissages et les TAP permettent d'offrir des moments de découverte gratuits. C'est d'autant plus important pour les enfants qui n'ont aucune autre activité extrascolaire.

#### I Quelles sont les autres nouveautés ?

Nous travaillons à l'apaisement des abords de certaines écoles. Notamment celles qui connaissent une concentration de voitures au moment où les parents déposent leur enfant. Nous souhaitons des solutions concertées. Avant l'été, la Ville a lancé un questionnaire pour connaître les habitudes des familles. Nous épluchons le millier de réponses reçues et en attendons de nouvelles. La signalisation a déjà été revue et renforcée. Il reste à convaincre de la nécessité de changer les habitudes sans quoi les sanctions tomberont. Il y va de la sécurité de tous, en premier lieu celle des enfants. ■



ETIENNE BEGOUEN

Sur ce long ruban de béton sont gravés les noms des déportés à Auschwitz, en juillet 1942.

## Une “voie blanche” pour se souvenir

L'œuvre “Voie Blanche”, en mémoire des 872 juifs raflés, partis de la gare d'Angers le 20 juillet 1942 pour le camp d'Auschwitz, a été inaugurée cet été, place Giffard-Langevin.

Moment d'émotion et d'intense recueillement place Giffard-Langevin, le dimanche 21 juillet, jour de commémoration des crimes racistes et antisémites de l'État Français et d'hommage aux “Justes” de France. Ici, Angers se souvient. Se souvient d'une période sombre de son histoire et de l'Histoire avec un grand “H”. Le 20 juillet 1942, le huitième convoi de la déportation des juifs de France quitte la gare d'Angers depuis le quai d'embarquement militaire, dit quai du Maroc. Il emporte 872 personnes, raflées pour la plupart dans les cinq départements constituant la grande région administrative créée en 1941 par le gouvernement de Vichy, dont Angers est alors la capitale. Ce convoi n°8 est l'un des seuls, en 1942, à avoir rallié directement le camp d'extermination d'Auschwitz, en Pologne. En 1945, seules 30 personnes en reviendront.

En mémoire de cet épisode tragique et à la suite d'échanges entre la municipalité

et l'association des familles et amis des victimes du convoi n°8, la “Voie Blanche”, l'œuvre confiée à l'artiste-sculpteur Emmanuel Saulnier, a été révélée.

### Devoir de mémoire et de transmission

En parallèle du chemin de fer, elle prend la forme d'un long ruban de béton clair sur lequel sont gravés les prénoms, noms et âges des enfants, femmes et hommes déportés au départ d'Angers. Elle est complétée d'une table reprenant les informations liées à l'œuvre, au contexte historique et à son inscription dans l'environnement urbain.

“Cette réalisation concrétise la volonté mémorielle de la Ville d'Angers, a rappelé le maire Jean-Marc Verchère. Elle répond surtout au besoin viscéralement ancré des familles d'avoir enfin, après toutes ces années, un lieu de recueillement pour leurs aïeux disparus tragiquement.” ■

## Trois nouveaux élus au conseil municipal

Le conseil municipal accueille des nouveaux élus après la démission de trois de ses membres. Du côté de la majorité, Angelo Tocco remplace Charles Diers et Alexa Chamoret succède à Nicolas Audigane. Dans les rangs de la minorité, Sonia Portenguen fait son entrée après le retrait d'Arash Saeidi, pour le groupe Angers écologique et solidaire.



Angelo Tocco.



Alexa Chamoret.



Sonia Portenguen.

## EN BREF

### VIRADE DE L'ESPOIR

Rendez-vous le dimanche

29 septembre pour

une journée sportive, solidaire et festive qui permet de collecter des dons au bénéfice de la recherche médicale sur la mucoviscidose, des malades et des familles.

**Au programme :** marches (8, 12 et 16 km, marche des familles de 2 km, éco-rando) et marches “faune et flore”, animations (escalade, pêche aux canards, stands sportifs, poney, échecs, tombola, spectacles...) et restauration. Inscription sur [bit.ly/viradeangers](https://bit.ly/viradeangers)

### JOURNÉE DES AIDANTS

Le comité angevin d'aide aux aidants (CCAS, acteurs publics, associations, structures privées) organise une projection-débat autour du film *La Promesse de l'aidant*, d'Édouard Carrion, le 8 octobre, à 20 h, au cinéma Les 400 Coups (sans inscription, dans la limite des places disponibles).

# La statue du roi René est partie se refaire une beauté

Avec toutes les précautions qui s'imposent au vu de son pedigree et de l'attachement que lui vouent les Angevins, la statue du roi René, accompagnée de ses 12 statuettes, a emprunté la voie des airs dans la nuit du 5 au 6 août, direction la Fonderie de Coubertin, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines) pour une restauration bien méritée. Une première puisque l'œuvre du sculpteur David d'Angers n'avait pas bougé depuis son implantation en 1853. L'opération s'inscrit dans le programme de rénovation de la place Kennedy dont la livraison est prévue fin 2025. La statue trônera alors au cœur de nouveaux espaces entièrement piétonnisés et copieusement végétalisés, face au château, à portée de regard du public. Quant au socle, il sera enlevé aux vacances de la Toussaint. Objectifs: repenser le carrefour afin de fluidifier, apaiser et sécuriser la circulation. ■



Pour la première fois depuis 1853, la statue a été ôtée de son socle pour être restaurée.

JEAN-PATRICE CAMPION

## Fantastiques Accroche-cœurs!

Que la fête fut belle! Les Accroche-cœurs ont cette année encore fait le plein. Le plein de spectateurs rassemblés sur les deux rives de la Maine pour vivre un moment "fantastique". Le plein de féerie, de rires et d'émotions grâce aux performances des 43 compagnies programmées. Le plein de bonne humeur, tout en bleu et paillettes, le *dress-code* de cette édition. ■

Les images marquantes du festival sont à retrouver sur [angers.fr](http://angers.fr)



THIERRY BONNET

## LE CHIFFRE

# 500

Angevins de 10 à 80 ans, impliqués dans la dynamique "En route pour les Jeux" (clubs, jeunes de l'animation socio-sportive municipale, maison pour tous de Monplaisir, foyer de jeunes travailleurs Darwin, Régie de quartiers, groupes d'étudiants engagés, bénévoles du centre communal d'action sociale auprès de personnes âgées...) ont assisté à huit épreuves des jeux olympiques et paralympiques, à l'invitation de la Ville. Au programme: beach-volley, sports urbains, canoë-kayak, athlétisme et para-athlétisme, para-natation, cécifoot et para-tennis de table, dans des lieux emblématiques aux couleurs de l'événement (Tour Eiffel, Stade de France, place de la Concorde, Défense Arena, Arena Paris Sud, Vaires-sur-Marne).

# Le Budget participatif compte 11 nouveaux lauréats

Fin du suspense le 9 juillet, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville, jour et lieu du dévoilement des lauréats de la nouvelle édition du Budget participatif. En lice, 37 projets d'investissement portés par des habitants - retenus parmi 238 propositions, un record - étaient soumis au vote des Angevins. De mai à juin, ils ont été 8 367 à s'être exprimés pour soutenir leurs initiatives préférées. Pour rappel, chaque votant devait sélectionner cinq projets avec, particularité de cette année, l'obligation de désigner au moins deux projets de proximité, au bénéfice d'un quartier. *"L'objectif est de garantir une répartition des projets dans toute la ville, en évitant la sur-représentation du centre qui réunit une grande partie des propositions"*, détaille Karine Engel, adjointe à la Citoyenneté. *"Depuis son lancement, le succès du dispositif ne s'est pas démenti et a permis à de nombreuses réalisations de voir le jour"*, a souligné le maire Jean-Marc Verchère au moment d'annoncer les 11 lauréats. Ceux-ci, comme pour chaque édition, représentent un budget cumulé d'un million



Parmi les derniers projets réalisés, l'installation d'un espace de danse collective dans le jardin François-Mitterrand.

d'euros maximum. Avec 2 208 votes, le projet arrivé en tête est celui porté par Virginie Evers-Groust, qui propose la réalisation de parkings à vélos couverts et sécurisés. Le podium est complété par Marie Fourcroy et Maëlia Thibonnet qui prévoient de végétaliser le pied des arbres, et par la Maison pour tous de Monplaisir et des habitants qui

souhaitent réaliser un jardin partagé à proximité du centre social. Suivent les conseils de quartier Saint-Serge, Ney, Chalouère et Centre-Ville pour, respectivement, leur projet de végétalisation de l'îlot Savary et de plantation au pied de la fontaine du Pied-Boulet. ■

**L'ensemble des projets lauréats est à retrouver sur [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivons.angers.fr)**

## Les Nox', as de la prévention



L'équipe des Noxambules intervient le soir auprès de ses pairs.

Neuf Angevins - étudiants et jeunes travailleurs - et une coordinatrice forment l'équipe des Noxambules. Ce service municipal est de retour à l'occasion de la rentrée universitaire. Ses missions: prévenir et réduire les conduites à risques sur l'espace public (alcool, tabac, stupéfiants, sexe, bruit...). Comment? En allant au-devant des jeunes pour leur dispenser informations, conseils, écoute et distribuer du matériel de prévention. Où? Sur un stand place du Ralliement et dans les rues et lieux animés de la vie nocturne et sur les grands événements. Quand? Deux à trois soirs par semaine en fonction des saisons (les mercredis, jeudis et vendredis en octobre), de 20h à 1h. En journée, les Nox' développent également des actions de sensibilisation auprès des lycées, maisons de quartier, au "J Angers connectée jeunesse"... Au total, près de 15 000 personnes sont rencontrées chaque année. ■

**angers.fr, et réseaux sociaux Facebook et Instagram**

EN BREF

**BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS**

Offert aux étudiants par la Ville, le pack "Bienvenue" propose 300 € minimum d'économies via rendez-vous gratuits, réductions et bons plans (culture, sports, loisirs, vie quotidienne...). À retirer au "J", 12, place Imbach.

**THÉÂTRES**

Le programme de la nouvelle saison des théâtres (Grand-Théâtre, Chanzy et Claude-Chabrol) est à retrouver en ligne sur [theatres.angers.fr](http://theatres.angers.fr)

**RENTRÉE DU CONSERVATOIRE**

Placée sous le signe de la nature, la saison du conservatoire s'ouvre par un concert de rentrée, les 8 et 9 octobre (18 h et 20 h 30 le mardi, 20 h le mercredi). Auditorium du conservatoire, gratuit. [angers.fr/crr](http://angers.fr/crr)



VILLE D'ANGERS / ARCHIVES

**Alors on joue ?**

C'est LE rendez-vous ludique à Angers. Le festival Deux jours en jeux est de retour les 5 et 6 octobre, à la bibliothèque et au cloître Toussaint, de 11 h à 19 h (18 h le dimanche). Au programme : jeux de société et de rôle animés par les associations et boutiques partenaires, énigmes, quiz décalé, mah-jong (initiation), bricolage en carton... Et, dès le vendredi, de 20 h à minuit, la soirée "Prélude" pour tester des prototypes de jeu en présence de leurs auteurs, à la bibliothèque. [angers.fr](http://angers.fr)

**En octobre, la santé mentale se met en mouvement**



Un ciné-débat autour du film *Le Grand Bain* est proposé le 7 octobre, au cinéma Les 400 Coups.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), "l'activité physique est bonne pour le cœur, le corps et l'esprit (...). Elle permet de maintenir ou d'améliorer la santé mentale et de réduire le risque de troubles mentaux (...) et favoriserait également l'interruption des pensées négatives associées au stress, à la dépression et à l'anxiété". La notion de mouvement au sens large est le fil rouge des semaines d'information sur la santé mentale (Sism), événement national organisé à Angers par un collectif de 15 structures et associations spécialisées. Du 7 au 20 octobre, le public est invité

à découvrir et aller à la rencontre des acteurs mobilisés au quotidien pour sensibiliser le grand public et déstigmatiser. Au programme: exposition, projections-débats, animations sportives (randonnée vélo et body self), portes ouvertes, visite du Cesame, spectacles... Et, le mercredi 16 octobre, un "village" installé sur l'esplanade Cœur de Maine, de 14 h à 18 h. L'occasion de venir tester sa forme, échanger autour de jeux collectifs, rencontrer les professionnels du territoire autour de la santé mentale par le mouvement... ■ **Programme sur [angers.fr](http://angers.fr) [Facebook.com/SISM49/](https://Facebook.com/SISM49/)**

**CE QU'IL EN PENSE**



**Richard Yvon**  
adjoint à la Santé et aux Seniors

*"La Ville joue un rôle important de prévention en matière de santé mentale, que ce soit auprès des jeunes, des étudiants ou des seniors et de leurs aidants: des populations touchées par l'isolement, le mal-être. Une souffrance psychique que la crise sanitaire a mise au jour et que les conflits internationaux, l'éco-anxiété ou encore les conséquences socio-économiques de l'inflation ont renforcée. D'où l'importance de tous les rendez-vous proposés par ces semaines d'information auxquels la Ville d'Angers s'associe pleinement. L'enjeu est de faire connaître les ressources locales et, ensemble, de contribuer à changer les regards sans pathos mais avec enthousiasme et bienveillance."*

## 1<sup>er</sup> Forum des services numériques



Il y avait déjà le guide en ligne sur [angers.fr](http://angers.fr) qui recense pas moins de 75 services numériques de proximité à Angers : bien prendre en main les outils, accéder à du matériel, effectuer des démarches en ligne, s'initier au traitement

de texte pour réaliser un CV, rechercher de l'information sur internet... Il y a désormais un forum gratuit pour découvrir cette offre d'accompagnement proposée par de nombreux établissements publics et associations et rencontrer des professionnels et bénévoles. Rendez-vous le 3 octobre, de 14 h à 17 h, dans les Hauts-de-Saint-Aubin, à la maison de quartier et au relais-mairie.

## 3<sup>e</sup> Conseil local du numérique

Le mandat d'un an des 40 membres du conseil local du numérique arrive à échéance à la fin de l'année. La Ville lance un appel aux volontaires auprès des Angevins de plus de 16 ans désireux de rejoindre l'instance. Ses membres sont invités à émettre des idées et avis, expérimenter les services existants et proposer des solutions concrètes et innovantes. Les candidatures sont à déposer jusqu'au 31 octobre sur la plateforme [ecrivons.angers.fr](http://ecrivons.angers.fr) ou sur bulletin papier (disponible à l'hôtel de ville et dans les relais-mairie). ■



## Préserver et développer l'arbre en ville

Continuer à planter des arbres partout où cela est possible et protéger le patrimoine existant. C'est le cap que s'est fixé la Ville, désormais consigné dans la charte de l'arbre, signée le 10 juillet en présence d'une vingtaine de partenaires (entreprises du paysage, promoteurs immobiliers, bailleurs, aménageurs, associations environnementales...). Pourquoi ? *"Parce que l'arbre n'est pas qu'esthétique. C'est un climatiseur urbain et un support pour la biodiversité. En résumé, c'est un bijou technologique de la nature"*, rappelle Hélène Cruyppenninck, adjointe à l'Environnement et à la Nature en ville. Réalisée avec le concours de France Nature Environnement, la charte recense bonnes pratiques et points de vigilance ainsi que 12 engagements : du projet de plantation (lieu adéquat, choix des essences...) jusqu'à la fin de vie de l'arbre (son renouvellement et son réemploi), en passant par son entretien pour assurer sa pérennité. À noter : la Ville a également adopté un barème enrichi et mis à jour. L'outil consiste à attribuer une valeur à l'arbre en fonction de sa contribution au paysage, son implantation ou non dans un périmètre protégé, son intérêt écologique, son caractère remarquable. Mais également à quantifier le préjudice subi en cas de dégradation. ■



THIERRY BONNET / ARCHIVES

La charte promeut le développement de l'arbre en ville, comme avec la forêt urbaine plantée au parc Balzac, en janvier dernier.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

## Une aide financière pour planter un arbre

Les jardiniers amateurs ou confirmés, particuliers propriétaires ou bailleurs, souhaitant participer au développement du patrimoine arboré de la ville peuvent bénéficier d'un soutien financier pour l'achat d'un arbre, sous conditions d'attribution. Le montant de l'aide : 40 € pour l'achat d'un arbre d'une valeur comprise entre 80 et 100 €, 50 € pour un achat supérieur à 100 €. À partir du 1<sup>er</sup> octobre, la demande est à effectuer en ligne sur la plateforme [atout.angers.fr](http://atout.angers.fr)



La moitié des trajets en transport en commun s'effectue en tramway.

# Le nouveau réseau Irigo confirme son excellent démarrage

Un an après l'ouverture des lignes B et C du tramway et la mise en service des lignes de bus repensées, la fréquentation du réseau Irigo a grimpé de 20%.

**U**ne rentrée au beau fixe pour Irigo. Les chiffres de fréquentation de la première année de service du nouveau réseau affichent un bilan positif, avec une progression de +20% fin 2023, et encore +3% sur le premier trimestre 2024. "Ce dernier chiffre est vraiment significatif, explique Pascal Deberteix, directeur du réseau Irigo. Traditionnellement, la fréquentation chute de 5% sur le premier trimestre, en raison des étudiants qui partent en stage. Cette année, c'est tout l'inverse." Sans surprise, le tramway devient le mode de déplacement le plus utilisé - en particulier à Belle-Beille - grâce à l'ouverture des lignes B et C. La moitié des validations de titre de transport se fait désormais à bord d'un tramway, soit 20 millions sur les 40 millions enregistrées sur cette période. La palme de la plus forte progression revient au transport à la

demande qui voit son nombre d'utilisateurs multiplié par 4, soit 600 voyageurs en moyenne chaque mois.

## Saint-Sylvain-Angers en 25 min

"Il faut aussi noter le succès rencontré par les lignes express, souligne Félix Legendre, directeur marketing d'Irigo. Angers Loire Métropole a donc décidé de créer une ligne Saint-Sylvain-d'Anjou - Angers pour cette rentrée. Avec un temps de parcours de 25 min, la ligne E25 fait largement concurrence au temps de trajet en voiture."

Des évolutions sont à noter sur plusieurs lignes urbaines pour fluidifier les itinéraires et améliorer les dessertes, en particulier à Avrillé, les Ponts-de-Cé, sur le tracé de la ligne 2... "Tous ces changements s'inscrivent dans la vie normale d'un réseau de transports, appuie Pascal Deberteix. C'est un corps vivant qui évolue constamment." ■ [irigo.fr](http://irigo.fr)

## Corinne Bouchoux

vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Déplacements

"Angers Loire Métropole s'efforce de multiplier les connexions avec le réseau Irigo, afin d'encourager les Angevins à utiliser largement les transports en commun. Les nouveaux parkings relais affichent un bon taux de remplissage. On compte des boxes vélo supplémentaires, notamment au terminus du tramway à Belle-Beille. Quatre nouvelles stations d'autopartage Citiz, réparties à Angers et Avrillé, ont ouvert récemment. Autant de solutions pour avancer vers la décarbonation de nos déplacements, en permettant à chacun de trouver facilement une alternative à la voiture individuelle."



THIERRY BONNET

## Angers fait place au Big Bang de l'emploi

Difficile de trouver sa voie? Bienvenue au Big Bang de l'emploi. Pour sa deuxième édition, le forum de l'orientation de la Région Pays de la Loire s'arrête à Angers, les 27 et 28 septembre. Ce salon, dédié aux métiers et au recrutement, abrite trois grands pôles. La Planète Orientation guide ceux qui se cherchent encore, en quête d'une formation ou d'une reconversion. Des conseillers spéciaux aideront les intéressés à mieux cerner leurs compétences et les options qui s'offrent à eux. Le deuxième pôle, l'Exploration des Métiers, permet de partir à la découverte des secteurs qui embauchent



ÉTIENNE HENRY / ARCHIVES

**Le forum se tiendra les 27 et 28 septembre place de La Rochefoucauld, à Angers.**

dans le territoire. Enfin, la Galaxie de l'Emploi donne l'opportunité de postuler à des offres ou de rencontrer, sans rendez-vous, des employeurs à la recherche de candidats. Possibilité également de suivre des ateliers-conseils pour

améliorer son CV ou dynamiser sa carrière et de monter à bord de la grande roue consacrée au job dating (sur réservation). ■

**À Angers, place de La Rochefoucauld, [paysdelaloire.fr/big-bang-de-lemploi](http://paysdelaloire.fr/big-bang-de-lemploi)**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### À vos appareils photo et vos archives

Le Syndicat mixte des Basses Vallées angevines et de la Romme (SMBVAR) organise un concours photo, jusqu'au 6 octobre, sur la thématique des rivières. Intitulé "La mémoire des cours d'eau", il compte trois catégories. "Paysages en eau" propose de capturer les milieux inondables, ces territoires dotés d'une faune et d'une flore particulières. "Face aux inondations" invite à rechercher des photographies témoins d'inondations passées. "À court d'eau" encourage une réflexion sur l'importance de s'adapter aux changements climatiques. Deux prix, adulte et jeunesse (moins de 18 ans), seront remis par catégorie.

[smbvar.fr/actualites/concours-photeau-la-memoire-des-cours-deau](http://smbvar.fr/actualites/concours-photeau-la-memoire-des-cours-deau)



THIERRY BONNET

## Sous le soleil de la Baumette

La ferme photovoltaïque de la Baumette fonctionne à plein régime depuis son inauguration, le 25 juin. Les 2300 panneaux s'étendent sur une prairie verdoyante d'un hectare. L'installation emmagasine 1,15 gigawattheure (GWh) en une année. Ce volume permet de couvrir 13% des besoins de fonctionnement de la station d'épuration. Le projet est financé à hauteur d'1,2 million d'euros par Angers Loire Métropole avec un retour sur investissement estimé à 12 ans environ. ■

## EN BREF

### Conseil communautaire

Grégoire Lainé (Angers pour vous) et Anthony Guidault (Angers écologique et solidaire) intègrent le conseil communautaire. Le premier remplace Charles Diers après sa démission en juin. Le second prend le siège d'Arash Saeidi désormais député européen.

PHOTOS: THIERRY BONNET



Grégoire Lainé.



Anthony Guidault.

### La science en fête

La Fête de la Science investit l'école des Arts et Métiers les 12 et 13 octobre. Au programme: ateliers, visites et conférences sur le thème de cette 33<sup>e</sup> édition, "Océans de savoir". Gratuit. [fetedelascience-paysdelaloire.fr](http://fetedelascience-paysdelaloire.fr)

### Terra Botanica

Le parc dédié au végétal revêt sa parure automnale avec une ouverture spéciale de 10 h à 18 h, du 19 octobre au 3 novembre. Sur place: guinguette, dégustations de légumes de saison, jardin des petits sorciers et le spectacle Terra Nocta à découvrir chaque soir. [terraboronica.fr](http://terraboronica.fr)

## Des courses, un concert et une séance photo pour Octobre rose

Le rendez-vous est pris dimanche 13 octobre, au lac de Maine. Comme chaque année depuis 13 ans, le comité féminin 49 organise deux courses, deux marches (5 ou 10km) et propose une multitude d'activités, dont les recettes iront au bénéfice de la prévention et du dépistage du cancer du sein, de l'utérus et du cancer colorectal. L'association angevine est également à l'initiative de deux concerts caritatifs, interprétés par l'orchestre symphonique des médecins de France le week-end des 26 et 27 octobre, respectivement au Grand-Théâtre et au musée des beaux-arts d'Angers. L'année dernière, la mobilisation Octobre rose a permis de collecter 155 000€ de bénéfices. En parallèle, au château de la Perrière, à Avrillé, l'association "On pose pour le rose" invite celles qui le souhaitent à se faire photographier en échange d'une participation financière de 35€, intégralement redistribuée en faveur de la lutte contre le cancer du sein. ■

[comitefeminin49.fr](http://comitefeminin49.fr); [osmf.fr](http://osmf.fr); [onposepourlerose.fr](http://onposepourlerose.fr)



ETIENNE HENRY

En 2023, près de 10 000 personnes ont participé aux marches et courses au lac de Maine.

## Nouvelle prison: le dossier en libre consultation

Le projet d'un nouveau centre pénitentiaire sur les communes de Loire-Authion et de Trélazé fait l'objet d'une enquête publique jusqu'au 11 octobre. Les habitants pourront consulter le dossier détaillé dans les mairies de Saint-Mathurin-sur-Loire, de Trélazé

et au siège d'Angers Loire Métropole (horaires à retrouver sur [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr)). Le public pourra aussi accéder au dossier sur les sites [maine-et-loire.gouv.fr](http://maine-et-loire.gouv.fr) et [apij.justice.fr](http://apij.justice.fr). Le commissaire enquêteur répondra aux questions du public (dates, lieux et horaires de présence à retrouver sur [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr)). ■



APIJ

## INTERVIEW



VILLE D'ANGERS

**Christine Le Sollic**  
médiatrice de la Ville d'Angers

### Quel est le rôle de la médiatrice de la Ville ?

La médiation facilite le dialogue entre les usagers et les services de la collectivité. Elle diminue le risque de recours contentieux et retisse du lien entre l'administration et le citoyen. Elle permet de régler les litiges dans le respect du principe de légalité, en faisant prévaloir l'équité.

### Quel est votre champ de compétences ?

Mon périmètre d'intervention est adossé aux compétences de la Ville d'Angers, et d'Angers Loire Métropole pour l'eau et l'assainissement. Je peux être saisie pour des litiges avec des organismes satellites (Irigo, les bailleurs sociaux...). Je ne peux pas intervenir dans une procédure juridictionnelle en cours, ni remettre en cause le bien-fondé ou l'exécution d'une décision de justice. Ma position est neutre. Je ne suis ni juge, ni arbitre, ni avocate, ni travailleuse sociale.

Je n'interviens pas dans des litiges entre personnes privées.

### Quand et comment peut-on vous saisir ?

Le demandeur, citoyen ou association, doit d'abord formuler la réclamation auprès du service administratif concerné par le désaccord. Sans cette démarche, je ne peux pas m'emparer de la requête. Je dispose d'un bureau au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville qui me permet d'instruire les dossiers et d'accueillir dans le respect de la confidentialité. L'intervention est entièrement gratuite pour l'utilisateur. ■

**Contact : 0 800 490 400**  
[angers.fr/services-demarches](http://angers.fr/services-demarches)

# Logement : priorité à la construction et à la rénovation

**En dépit d'une conjoncture immobilière défavorable qui rend difficile l'accès au logement, la communauté urbaine, avec l'aide des bailleurs sociaux, maintient une production stable de constructions durables et à portée du plus grand nombre.**

**L**a crise immobilière touche le pays entier, nul n'est épargné. Les besoins en logement restent constants au sein de l'agglomération angevine. Mais l'augmentation des taux d'intérêt, le durcissement des conditions d'accès aux prêts et l'inflation, dont celle des matériaux, ralentissent la commercialisation des biens et menacent les constructions en cours ou en projet. Face à cette situation, Angers Loire Métropole a pris la décision, en février 2024, de conférer aux bailleurs sociaux la possibilité de racheter partiellement des programmes immobiliers de promoteurs privés en difficulté financière. Cela permettra de ne pas freiner la mise en chantier de logements sociaux ou en accession sociale et de logements locatifs intermédiaires à destination des classes moyennes. *"On voulait s'assurer que ces logements sortent de terre car la demande est forte dans le territoire"*, souligne Roch Brancour, vice-président en charge de l'Urbanisme et du Logement.

## Construire avec cohérence et harmonie

Ce soutien porte ses fruits. À la fin du mois d'août, 860 habitations ont fait l'objet d'un accord pour un rachat. Sur les 3 180 logements en négociation avec les promoteurs, environ 1 860 seront acquis par les bailleurs. Ces derniers, en parallèle, maintiennent un rythme constant de constructions. Plus de 4 000 habitations neuves seront livrées sur la période 2024-2027 et plus de 3 000 locatifs sociaux : environ 1 830 à Angers et dans 20 communes de l'agglomération. Soit un total de plus de 7 000 logements supplémentaires.

***"La demande de logements est forte dans le territoire."***

Continuer à construire en temps de crise est essentiel, d'autant plus que la croissance démographique du territoire ne faiblit pas \*. Mais il est tout aussi primordial de bâtir de manière cohérente, selon les règles du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), accompagné de la charte d'engagements signée entre la Ville d'Angers et 70 promoteurs immobiliers en 2021. Ces documents gravent dans le marbre certains principes : proposer des maisons et des appartements de qualité qui répondent aux besoins des habitants et accessibles à toutes les bourses, opter pour des modes de construction respectueux des enjeux de transition écologique, favoriser une intégration architecturale, urbaine et paysagère harmonieuse. Dans cette optique, les travaux du futur "quartier mixte et durable" des Hauts-de-Loire, aux

Ponts-de-Cé, ont démarré cet été avec une première phase qui fera émerger 700 habitations de tous types, au sein d'un parc riche de quelque 600 arbres. Les éco-quartiers du Chêne-Vert, à Verrières-en-Anjou, et des Échats, à Beaucouzé, s'agrandissent tout en préservant une biodiversité dense. Les deux ensembles livrent leur troisième tranche de logements : 250 supplémentaires pour le Chêne-Vert d'ici à la fin de l'année et 380 additionnels pour les Échats III. À Angers, la rénovation urbaine, en cours à Belle-Beille et à Monplaisir, prévoit la réhabilitation de près de 3 000 biens énergivores, auxquels s'ajoutent environ 1 000 habitations neuves respectant des critères de mixité sociale. ■

*\*La population d'Angers Loire Métropole s'accroît de 2 320 habitants chaque année, soit + 0,8 % par an entre 2015 et 2021 (source Insee).*



L'éco-quartier du Chêne-Vert, à Verrières-en-Anjou (*ci-dessus*), compte environ 600 logements collectifs et individuels, proposant une mixité sociale et générationnelle, au cœur d'espaces verts abritant une biodiversité riche avec 60 espèces végétales différentes recensées. Même principe aux Échats (*ci-dessous*), à Beaucouzé, dont la troisième tranche est en construction.



# 620 chambres supplémentaires pour les étudiants à la rentrée 2025

Le chantier a démarré en mai dernier, rue Lamarck, à Angers, lieu d'une future résidence universitaire gérée par le Crous-Pays de la Loire, d'une capacité de 256 logements. C'est la première pierre d'une série de trois bâtiments dont l'inauguration est prévue à la rentrée 2025. Le deuxième occupera une partie du parking de la faculté de lettres, langues et sciences humaines (210 hébergements) et le dernier prendra forme le long du boulevard Lavoisier, proche de la faculté des sciences (154 places). Ces nouvelles résidences, aux loyers inférieurs à 400€, représentent 620 chambres supplémentaires. Les bâtiments abriteront également des salles associatives pour les étudiants. Coût total de la construction: 47 millions d'euros à la charge du bailleur social Angers Loire Habitat. Entre 2019 et 2027, 3 500 logements étudiants en résidences publiques et privées sont prévus à Angers et dans quelques communes de première couronne, à Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé. ■



THIERRY BONNET

Une nouvelle résidence étudiante en construction, rue Lamarck, à Angers.

## Rénover pour économiser

En 2020, la copropriété "Le Brissac" se lance dans un programme de rénovation énergétique: isolation des combles, modernisation du système de ventilation et remplacement de la chaufferie. Coût des travaux: 124 319€ à répartir entre les 12 appartements. Reste à charge pour les propriétaires après déduction des aides de l'État et de la communauté

urbaine: 59 783€, soit 64 536€ de subventions allouées. "Le Brissac réunissait des critères optimaux à une époque sans inflation. En 2024, avec l'augmentation des prix, les aides financent sensiblement un tiers du prix des travaux", nuance Alexandre Sitz, chargé, pour le compte d'Angers Loire Métropole, d'accompagner les copropriétaires dans

leur projet de rénovation. Après examen des factures de gaz du Brissac, les travaux permettent une économie d'énergie de 35% et un gain financier de 9 000€ environ. Autre avantage, la résidence voit son diagnostic de performance énergétique s'améliorer (de C à B). Une évolution désormais essentielle: dès 2025, la loi climat interdit la location des biens classés G, en 2028 pour les F et en 2034 pour les E. Des travaux seront donc indispensables pour rester sur le marché locatif. "On estime qu'une rénovation revient en moyenne à 25 000€ par copropriétaire pour une économie d'énergie de 35% minimum et une baisse des charges indéniables", conclut Alexandre Sitz. À titre d'exemple, à Angers, rue du Nid-de-Pie, le montant des travaux se situe autour de 25 000€ par logement avec un reste à charge de 16 000€ après subventions. Pour une résidence boulevard Henri-Dunant, le chantier représente environ 55 500€ par appartement, 35 500€ après les primes de l'Agence nationale de l'habitat et d'Angers Loire Métropole. ■



THIERRY BONNET

L'immeuble "Le Brissac", rue Rabelais, a réalisé de grandes économies d'énergie après sa rénovation par l'intérieur, en 2020.



**7 000**

logements neufs (social, locatif, libre en accession et étudiant) construits sur la période 2024-2027 dans toute la communauté urbaine.



**20**

communes sur les 29 de l'agglomération sont concernées par ces prévisions de construction.



**3 500**

logements étudiants en résidences privées et publiques sont prévus à Angers et sur quelques communes de première couronne, entre 2019 et 2027.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Bien rénover grâce à "Mieux chez moi"

La 3<sup>e</sup> édition du forum copropriétés du service Habitat-Logement aura lieu le 12 octobre, à l'espace Jean-Guichard d'Avrillé. Un passage incontournable pour les copropriétaires qui souhaitent se lancer dans la rénovation énergétique de leur immeuble. Sur place, possibilité d'assister à des conférences pour obtenir des informations complètes sur les travaux à entreprendre, les aides de l'État ou de l'Agglomération auxquelles prétendre ou comment minimiser certains problèmes comme l'impact d'un chantier sur son logement. À disposition également, des conseillers à même de renseigner sur les études à mener, les démarches pour solliciter des subventions ou les maîtres d'œuvre à contacter quand on est prêt à se lancer. Seront également présents: bureaux d'études, architectes, contrôleurs techniques et entreprises du bâtiment. Cette année, le forum comprend aussi un espace "Ambition" où l'on explique l'impact écologique d'un immeuble et pourquoi la rénovation énergétique est un geste fort en faveur de l'environnement.

**Mieux chez moi: 83, rue du Mail, Angers, 06 43 01 41 15. [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr)**



L'édition 2024 du forum copropriétés se tiendra à Avrillé.

## 3 QUESTIONS À...



THIERRY BONNET

**Roch Brancour**  
vice-président en charge de l'Urbanisme et du Logement

### I Quelle est la priorité d'Angers Loire Métropole en matière de logement ?

Notre priorité est de continuer à produire suffisamment de logements, malgré la crise, pour répondre à la demande de la population. Si on arrête de produire, se loger deviendra plus difficile et les prix augmenteront. Quand on se compare aux villes autour de nous, à Nantes, Tours ou Rennes, Angers est la ville dotée du meilleur taux de construction de logements proportionnellement à la taille de sa population. L'autre objectif est de construire dans le respect de l'identité et de la qualité de vie à l'angevine. Construire, oui, mais pas n'importe comment, en respectant les riverains, en protégeant notre ADN de territoire agréable à vivre où la densité est bien acceptée. Cela implique d'être exigeant avec les promoteurs, les bailleurs et de rester à l'écoute des habitants.

### I Plus de logements sociaux est-il une réponse à la crise ?

La crise immobilière et l'augmentation des prix sur le marché font qu'il y a toujours une demande forte de logements sociaux. Rappelons que toute une part de ce parc est destinée aux classes moyennes. Les élus et les bailleurs du territoire veillent à ce que les logements sociaux puissent être attribués aux familles modestes qui travaillent et pas seulement aux plus fragiles qui dépendent des minima sociaux. Tous les maires de l'agglomération sont mobilisés pour continuer à construire des logements sociaux sur leur commune.

### I Les étudiants restent aussi une priorité ?

Nous sommes très attentifs à la question car Angers est une ville avec beaucoup d'étudiants et de nombreuses demandes de leur part. Pendant plusieurs années, nous avons été en retard. Angers a été, pour ainsi dire, victime de son succès. Nous rattrapons progressivement ce retard avec la livraison en 2025 de plus de 600 logements Crous à des loyers raisonnables. ■

# Le GEVES, expert en graines depuis 140 ans

Le laboratoire de référence nationale, situé à Beaucouzé, évalue les semences destinées à être commercialisées. Son rôle : contrôler la qualité des cultures locales ou exportées.

**D**eux simples portes battantes mènent à 140 ans d'expertise. Derrière, un dédale de laboratoires, des microscopes par dizaines, des tubes de graines par milliers, des chambres réfrigérées remplies de centaines de semences germées, des outils d'imagerie enrichis par l'intelligence artificielle, exploités par des experts en blouses blanches prompts à partager leur passion. Par ces portes, le visiteur pénètre au cœur du Groupe d'Études et de Contrôle des Variétés et des Semences (GEVES), à Beaucouzé. À l'occasion de l'anniversaire de la Station Nationale d'Essais de Semences (SNES), son cœur d'activité créé en 1884, le laboratoire se révèle au public à travers deux expositions à la Maison de l'environnement.

**45 000 échantillons par an** "Notre mission est de réaliser les évaluations officielles pour la certification des semences. Nous analysons aussi les variétés pour le compte du ministère de l'Agriculture qui délivre l'autorisation de commercialisation", résume Alain Tridon, directeur du GEVES. Quelque 45 000 échantillons sont reçus annuellement au sein de la SNES, pour être étudiés. Les analyses enregistrées respectent des processus bien établis. Une fois prélevée selon un strict protocole, la sélection est examinée à la loupe pour mesurer sa teneur en eau, détecter la présence de pathogènes

et garantir l'uniformité du lot. Ce dernier examen contribue à la biosécurité du territoire, en identifiant dans les échantillons les corps indésirables (mauvaises herbes), néfastes pour les cultures. Le GEVES s'appuie en partie sur l'intelligence artificielle. "La machine est capable d'isoler les intrus ou les suspects sur des milliers de graines. Seuls ces derniers sont ensuite scrutés par nos experts", explique Clotilde Polderman, directrice de la SNES.

## L'intelligence artificielle au cœur de nouveaux protocoles

En plus de son expertise analytique, le GEVES met au point de nouvelles méthodes. Par exemple, les équipes ont établi un protocole inédit pour détecter les bruches, insectes particulièrement pernicieux cachés au sein de la graine et indétectables, même au microscope. L'intelligence artificielle est capable de repérer la bruche dans la graine passée au scanner. Ces nouvelles méthodes sont ensuite diffusées à l'international et en France. Elles sont notamment partagées aux 80 laboratoires reconnus pour leur compétences en analyse des semences dans le cadre de la certification officielle. Ces établissements privés travaillent sous la houlette du GEVES. "Nous formons leurs experts. Nous vérifions que les bonnes pratiques sont bien appliquées, détaille le directeur. Nous sommes les seuls à avoir ce rôle à l'échelle nationale." ■ **geves.fr**

**100 000**

analyses effectuées annuellement par le laboratoire

**25 000**

graines composent un seul échantillon analysé

**17 000**

espèces différentes conservées et référencées

**2**

expositions à découvrir à la Maison de l'environnement. À l'intérieur, "Graines ou semences", du 27 septembre au 17 novembre. Et à l'extérieur, "Graines de beauté", par le photographe naturaliste Fabien Fougeroux, jusqu'au 12 janvier.



PHOTOS: THIERRY BONNET



**1/** La collection du GEVES compte 17 000 espèces conservées en tubes. La plus vieille date des années 60. Le laboratoire édite également des albums de références, ainsi qu'un site internet ([geves.fr/outils/idseed](http://geves.fr/outils/idseed)) où près de 1500 espèces sont recensées, consultables par tous, professionnels ou amateurs.

**2/** Les graines germées passent entre 5 et 35 jours en fonction des espèces dans des chambres climatiques où sont reconstituées les conditions idéales de germination. Les équipes effectuent également des recherches sous conditions climatiques extrêmes en étudiant, par exemple, la germination de la graine par grand froid, forte chaleur ou sous stress hydrique.

**3/** Dans le laboratoire de pureté, les analystes examinent les semences à la loupe. Le but : déterminer qu'il s'agit bien de la bonne espèce de graine mais surtout détecter l'éventuelle présence d'espèces indésirables pour les cultures ou nocives pour les consommateurs. Ici, l'expert a identifié de la morelle noire toxique au milieu d'un échantillon de persil.



**4/** Les scientifiques du GEVES analysent aussi la qualité de germination des semences dans des conditions optimales. Selon les règles internationales, un lot de graines doit être capable de germer à plus de 80 % en fonction des espèces. Sur 400 graines, l'experte liste celles qui ont germé normalement et celles qui auraient des difficultés à pousser. Pour protéger les experts des produits de traitement des semences, les laboratoires ont été rénovés en 2022 avec un système de ventilation préservant la qualité de l'air et des fenêtres en plexiglas pour éviter un contact prolongé avec la graine germée.



## CE QU'IL EN PENSE



**Alain Tridon**, directeur du GEVES

*"La SNES est née en 1884 avec le lancement par l'État d'un processus visant à garantir aux paysans que le sac commercialisé contenait bien des semences véritables. À l'époque, des petits malins coloraient les cailloux pour qu'ils ressemblent à des graines. Ensuite, dans les années 20, on a commencé à évaluer la qualité de la bonne germination, de la tolérance à certains pathogènes et aussi du rendement parce qu'on attend des semences un certain résultat. Tous ces éléments sont aujourd'hui pris en compte lors de la certification officielle."*

Monplaisir / Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais

## À la Cerclère, un nouveau jardin cultive par et pour les habitants

“Laurent, on a une sauterelle!” Entre deux installations de buttes de permaculture (alternance de carton, branches, compost et tonte de gazon) et le montage d'une nouvelle serre, la découverte de Jordan Maudemain est une victoire. Depuis six mois, cet ancien étudiant en BTS aménagements paysagers au campus de Pouillé, a lancé un projet de jardin: 6 000 m<sup>2</sup> au parc de la Cerclère, mis à disposition par la Ville dans le cadre du dispositif “Cultivons notre terre”. Avec son association Du Boxon au Jardin, forte de 16 adhérents de 12 à 65 ans, il a nettoyé le terrain et planté les premiers légumes. “Des courges données par l'école Paul-Valéry, des tomates, des pastèques, des melons et aussi des herbes aromatiques et des fleurs comestibles”, raconte ce passionné d'écologie. “L'objectif n'est pas tant de ramasser des légumes que de créer du lien social, d'être solidaire, collectif”, réagit Laurent Charon, qui vient prêter main forte plusieurs fois par semaine avec son épouse Pascale. “Certains savent



THIERRY BONNET

Jordan Maudemain (à droite) a lancé l'association qui gère le jardin de la Cerclère.

jardiner, d'autres pas du tout, mais le but c'est d'apprendre ensemble”, motive le retraité, très engagé à la maison de quartier des Banchais. “Nous voulons nous rapprocher des associations de quartier, des écoles, des accueils de loisirs”, complète Jordan. Ce dernier pense déjà aux ateliers pédagogiques qui pourront être organisés sous la serre, aux repas partagés du dimanche

en invitant des adhérents d'autres jardins familiaux et à tous ces échanges autour de la reconnaissance des légumes pour les novices ou des techniques de jardinage pour les connaisseurs. Un apiculteur gère aussi les deux ruches du jardin, qui seront prochainement décorées par un graffeur. En attendant les semis d'hiver, puis de printemps, quand la serre sera aménagée. ■

Saint-Serge, Ney, Chalouère

## Rénovation de l'îlot Savary: les rendez-vous de la concertation se poursuivent



THIERRY BONNET

Dans le cadre du réaménagement à venir de l'îlot Savary, la Ville recueille les envies et besoins des habitants. Cinq ateliers participatifs sont ainsi proposés jusqu'à la fin de l'année.

Après le temps du diagnostic sur les qualités et défauts du quartier (en juillet) et celui sur les objectifs prioritaires pour demain (24 septembre), la parole sera donnée sur les usages et l'amélioration de la vie quotidienne (jeudi 10 octobre, de 18 h à 20 h) et la réalisation de plans (mardi 12 novembre, 18 h à 20 h). Avant un temps de restitution, en décembre, à l'occasion du “sapin des habitants”.

Rendez-vous au 38 bis, avenue Pasteur (02 4179 45 11) et inscriptions auprès de [maurane@lefacteururbain.fr](mailto:maurane@lefacteururbain.fr) ■

Hauts-de-Saint-Aubin

# La plaine ludique et sportive est ouverte

AquaVita a une nouvelle voisine depuis cet été. En la personne de la plaine ludique et sportive qui vient d'ouvrir et qui connaît déjà de nombreux adeptes. Au cœur d'un espace végétalisé, les habitants peuvent désormais profiter, en accès libre et gratuit, d'un city-stade dédié au football et au handball, d'un terrain de pétanque et de basket, d'un pumprack (un circuit à bosses pour les VTT et BMX), d'une teqball (une table incurvée mixant football et tennis de table), d'aires de jeux pour les plus jeunes et même d'une piste de danse. Des cheminements piétons et vélos et des espaces verts propices à la détente et au farniente complètent l'ensemble. ■



THERRY BONNET

Terrains de foot et de basket, pumprack, teqball..., la plaine attend les férus de sport et de détente.

Hauts-de-Saint-Aubin

## Tous (ou)verts, une fresque à découvrir



JEAN-PATRICE CAMPION

**PALISS'ART 2024**  
**TOUS (OU)VERTS**  
 Par Adrien Ledoux, artiste, accompagné d'Hama, habitant du quartier

Tous (ou)verts est inspiré par les impressions et les palettes de couleurs. Comme eux, nous avons créé de nouvelles teintes apposées par touches, via l'acrylique et la superposition, en écho à la diversité du projet intergénérationnel qui se réalise derrière la palissade.

Technique : acrylique, sur verre de protection.

Paliss'art est une démarche portée par la Ville d'Angers, l'association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent (Asea), la Mission locale angevine et Angers Loire Habitat, le projet permet d'embellir le quartier et de mieux vivre la période de travaux.

La cuvée 2024 de Paliss'art est à découvrir à l'intersection du boulevard Jacqueline-Auriol et de l'avenue des Hauts-de-Saint-Aubin, en face d'AquaVita. La fresque d'une quinzaine de mètres carrés, qui recouvre une palissade de chantier, est l'œuvre d'Adrien Ledoux. "J'appose et superpose les couleurs directement sur le matériau, en clin d'œil à l'impressionnisme dont nous fêtons les 150 ans, détaille l'artiste originaire des Sables-d'Olonne. Ici, j'ai opté pour des teintes de vert pour rendre hommage au végétal très présent à Angers et faire entrer la nature dans l'espace public."

Initié par la Ville avec les éducateurs de l'association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent (Asea), la Mission locale angevine et Angers Loire Habitat, le projet permet d'embellir le quartier et de mieux vivre la période de travaux. ■

L'artiste Adrien Ledoux, auteur de la fresque Paliss'art.

Dans les quartiers

# Mon P'tit Marché contre la précarité alimentaire

Afin de lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire, le centre communal d'action sociale (CCAS) et le chantier d'insertion en maraîchage bio Le Jardin de cocagne angevin ont lancé, en 2022, Mon P'tit Marché. Le dispositif propose chaque semaine, dans les maisons de quartier, une distribution de fruits et légumes frais de saison, sous conditions de ressources. Chaque semaine, près de 500 habitants, dont le quotient familial est inférieur à 800€, en bénéficient moyennant une participation financière modeste: entre 0,60 et 1€ le kg. ■

- Monplaisir: le mardi, de 13 h 30 à 15 h 30
- Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon: le mardi, de 16 h 30 à 18 h
- Hauts-de-Saint-Aubin: le mercredi, de 10 h 30 à 12 h 30
- Doutre, Saint-Jacques, Nazareth: le mercredi, de 15 h 30 à 17 h 45
- Banchais: le mercredi, de 17 h à 18 h 30
- Lac-de-Maine: le jeudi, de 10 h à 12 h
- Saint-Serge, Ney, Chalouère: le jeudi, de 16 h à 18 h
- Belle-Beille: le vendredi, de 13 h 30 à 15 h 30
- Roseraie: le vendredi, de 9 h 30 à 12 h
- Centre-ville: le vendredi, de 16 h à 18 h
- Justices, Madeleine, Saint-Léonard: le samedi, de 10 h à 12 h.



Distribution au Quart'Ney, le jeudi, de 16 h à 18 h.

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

## Sports, loisirs, culture: zoom sur les acteurs du quartier

Envie de découvrir les associations du quartier qui interviennent dans le domaine des sports, des loisirs et de la culture? De rencontrer de nombreux acteurs de proximité (bibliothèque, Angers seniors animation, maison de quartier L'Archipel...)? D'assister à des animations: danse, taiji quan, fanfare, football en marchant, boule de fort...? Le groupe de travail du conseil de quartier sur le "vivre ensemble" donne rendez-vous le samedi 5 octobre, de 14 h à 18 h, pour la première édition du forum "La belle vie de quartier", sur l'esplanade Jean-Claude-Antonini, devant le théâtre Le Quai. ■

EN BREF

Belle-Beille

MINI-JARDINS

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, la Ville lance une concertation auprès des habitants au sujet des mini-jardins, des petits espaces végétalisés aménagés sur les trottoirs, en pied de façade, de mur ou de clôture. Afin de présenter le dispositif, du porte-à-porte est organisé les 2 et 3 octobre, de 10 h à 18 h, suivi, le 3 octobre toujours, par un temps d'animation au bar associatif "L'Échappée belle" avec témoignages et atelier jardinage notamment, de 18 h à 20 h.

LUDO-FRIGO

Vous connaissez les boîtes à livres? Le quartier vient de se doter d'un ludo-frigo. Le fonctionnement est identique mais le contenu et le contenant changent. À l'entrée du parc pour enfants du "42" (rue Hamelin), un réfrigérateur tout jaune abrite désormais des jeux et jouets (en bon état) à partager, grâce aux dons de particuliers.

Monplaisir

FESTIVAL DE CINÉMA

Du 19 au 23 octobre, la maison pour tous propose la 4<sup>e</sup> édition du festival "Le cinéma c'est Monplaisir", un temps fort mené avec et pour les habitants sur le thème cette année du "fantastique". Au programme: ouverture en musique avec les jeunes du collège Jean-Lurçat, court-métrages, une séance film culte, une séance famille, des ateliers, un ciné-goûter... [mpt-monplaisir.fr](http://mpt-monplaisir.fr)

THIERRY BONNET

## Roseraie

# En balades, un autre regard sur le quartier

“La Roseraie est l’un des deux quartiers les plus étendus avec le centre-ville, soulignent Amélie Corbani et Victoria Le Goff, toutes deux membres du conseil de quartier. Il comprend plusieurs parcs et jardins, dont l’emblématique Arboretum et le jardin qui a donné son nom au quartier.”

Pour le faire (re)découvrir aux habitants et aux futurs résidents, la commission “Parcours, santé, bien-être” du conseil a conçu une carte qui propose quatre balades, accessibles à tous. Le circuit jaune invite à déambuler jusqu’au parc du Hutreau, en passant à proximité du stade de la Roseraie et de la mini-forêt Miyawaki. Le bleu mène jusqu’à l’ancien couvent de la Baumette qui surplombe la Maine. Il traverse notamment le Village-Anjou, entouré de l’avenue Jean-XXIII, la rue du Maréchal-Juin, le boulevard Robert-d’Arbrissel et la route de Bouchemaine. Aménagé entre 1967 et 1970, l’ensemble est reconnu comme une opération modèle, à l’époque, avec ses pavillons typiques “américains”. Le circuit vert relie trois parcs: Marcel-Pagnol, le jardin de la Roseraie et l’Arboretum, qui renferme une très grande richesse de végétaux, des sculptures et des jeux pour enfants. Enfin, le dernier, en rose sur la carte, est le plus urbain. Il permet de découvrir le secteur de la Morellerie, son équipement de sport de rue et sa fresque réalisée par des habitants et l’artiste Kensa. Le quartier possède trois autres fresques: sur la place Jean-XXIII, le gymnase et sur l’un des murs du centre de formation de la CCI. ■



Carte en main, Amélie et Victoria, au parc des Collines.

THIERRY BONNET

## Permanences de vos élus



**Bénédicte Bretin**  
**DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH**  
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 47.

**HAUTS-DE-SAINT-AUBIN**  
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 47.



**Maxence Henry**  
**JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD**  
Samedi 5 et 19 octobre, de 9h30 à 12h. Le Trois-Mâts. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

**ROSERAIE**  
Samedi 28 septembre, 12 et 26 octobre, de 9h30 à 12h. Centre Jean-Vilar. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.



**Alima Tahiri**  
**GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS**  
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 43.

**MONPLAISIR**  
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 43.



**Sophie Lebeau**  
**BELLE-BEILLE**  
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

**LAC-DE-MAINE**  
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.



**Marina Chupin-Paillocher**  
**CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ**  
Vendredi 27 septembre et 11 octobre, de 10h à 12h. Pôle territorial Centre-ville. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 66.

**SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE**  
Vendredi 4 octobre, de 10h à 12h. 38 bis, avenue Pasteur. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 66.

## En octobre dans les bibliothèques

**JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD: “BD vs Contes”**  
Création de badges (16 octobre), soirée mini-contes dessinés (le 18, avec Tony Émeriau et Faïch Juteau), et le 19, atelier dessin (avec l’atelier Kawa) et heure du conte (réservation au 02 41 73 36 09).

**ROSERAIE: 10 jours de cinéma**  
Café des lecteurs spécial 7<sup>e</sup> art (19 octobre), ciné-goûter des familles (le 22), fabrication d’un sténopé (le 23), atelier numérique (le 25) et doublage de films de Méliès (le 29).

**LAC-DE-MAINE: “Et toi, tu manges quoi?”**  
Exposition “Vers une alimentation durable” (du 1<sup>er</sup> octobre au 9 novembre), apéro-échange sur le végétarisme et concert (le 18 octobre, au jardin partagé du Vallon), fabrication de goûter “santé” (le 23) et atelier boissons fermentées (le 25).

## Saint-Barthélemy-d'Anjou

### Un festival de théâtre rien que pour les enfants et les ados



SYLVÈRE LAMOTTE

Le spectacle *La Fabuleuse Histoire de BazarKus*, à partir de 3 ans, met en scène des acrobaties poussées à l'extrême.

Cette Zone de Turbulences s'annonce particulièrement agréable à traverser. Il n'est pas question de perturbations aériennes mais d'une manifestation théâtrale pour jeune public qui promet de secouer. Organisée du 29 octobre au 10 novembre, par le Théâtre de l'Hôtel de Ville (THV) de Saint-Barthélemy-d'Anjou, cette 3<sup>e</sup> édition offre une grande variété de spectacles mariant les arts, destinés à tous les âges, de 18 mois à 15 ans. Parmi la quarantaine de rendez-vous se distingue un DJ set pour une "bamboche cosmique" (Héritage, à partir de 7 ans), des acrobaties circassiennes poussées à l'extrême (La Fabuleuse Histoire de BazarKus,

à partir de 3 ans), une réflexion sous forme de thriller sur l'Intelligence artificielle et les smartphones (Scarlett et Novak, 13 ans et plus), l'épopée renversante d'un mousse abandonné par son capitaine en Australie (Amglo ou la vie de Narcisse Pelletier, 12 ans et plus), des contes revisités (La Fille de l'eau, 8 ans et plus, Wonderland, 6 ans et plus), un spectacle avec des jouets (Ludilo, 18 mois), un concert rock aux paroles intelligibles pour pogoter (New Kids, 4 ans et plus), et une ode au sport féminin (Starting-block, à partir de 10 ans). Les spectacles se déroulent dans toute l'agglomération angevine. ■ [zone-de-turbulences.fr](http://zone-de-turbulences.fr)

## EN BREF

### Dans les communes

#### HORAIRES D'AUTOMNE DES DÉCHÈTERIES

Jusqu'au 31 octobre, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi, de 8 h 30 à 18 h. Le dimanche, de 8 h 30 à 12 h (sauf la recyclerie/déchèterie Emmaüs).

À Corné : mardi, mercredi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les lundis et jeudis, de 14 h à 17 h. Le samedi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

### Loire-Authion

#### COURSE LA'TITUDE

Rendez-vous le 20 octobre à Saint-Mathurin-sur-Loire pour deux parcours de courses :

LA Sportive (18 km, départ à 9 h 30) et LA Rythmée (10 km, départ à 10 h). Garderie gratuite pour les enfants de 3 à 12 ans (places limitées).

Inscriptions : [espace-competition.com](http://espace-competition.com). Garderie : [contact@loire-authion.fr](mailto:contact@loire-authion.fr)

### Trélazé

#### RESTOS DU CŒUR

Le chantier d'insertion Angers-Trélazé des Restos du cœur ouvre ses portes du vendredi 25 au jeudi 31 octobre (fermé le dimanche 27), de 9 h 30 à 17 h 30. Ventes de chrysanthèmes, cyclamens, plantes à massif d'automne... Rendez-vous au 61, rue des Longs-Boyaux, à Trélazé.



THIERRY BONNET

## Avrillé

### Le nouveau roi de la piste

La Ville inaugure un skatepark élaboré en concertation avec un groupe de jeunes Avrillais passionnés. Situé dans le parc Georges-Brassens, près du complexe sportif Marie-Paradis, l'équipement s'étend sur quelque 7700m<sup>2</sup> dans un environnement préservé où 24 arbres ont été plantés. Il permet la pratique de tous les sports de glisse urbaine : skateboard, rollers, BMX et trottinettes. ■

Trélazé

## Marchez sur les traces de l'Histoire

Il suffit de grimper au sommet de la butte du Buisson, à Trélazé, pour contempler 600 ans d'histoire. La vue s'étend sur les sept puits miniers, surplombés de chevalements aux allures de science-fiction. Ils servaient à remonter du fond de la mine, les hommes, les chevaux et le précieux schiste d'ardoise, tous enfermés dans une même cage sommaire. Avec un peu d'imagination, on entend encore le tumulte du siècle précédent, le roulis mécanique de ces monstres de fer, et le son mat, régulier, d'une pioche sur la pierre. La butte du Buisson jouit aussi d'un panorama impressionnant sur les trois vieux fonds, les anciennes carrières d'ardoise aujourd'hui submergées pour former une étendue d'eau d'un bleu céleste.

L'activité minière a cessé il y a 10 ans, avec la fermeture du puits Montibert, mais chaque pas dans Trélazé nous renvoie à cette histoire qui a forgé son paysage.

### Dix étapes incontournables

Difficile à croire: six siècles plus tôt, avant le début de l'extraction du schiste, *"la ville était une plaine!"*, s'exclame Alain Roger, président du musée de l'Ardoise. Aujourd'hui, le paysage est plus vallonné. Pour transmettre aux générations futures la mémoire du passé dans tout ce qu'elle a de brutal et d'époustouffant, la commune a créé un itinéraire de visite, en dix points d'étapes. Le Trélazé Découverte démarre devant le pôle Hervé-Bazin, où le promeneur peut consulter le plan du circuit et découvrir un court film en réalité virtuelle. Ce dernier plonge le spectateur à plus de 500 m de profondeur dans l'ancre de l'ardoise où les ouvriers creusent sans relâche ce ventre sombre. Ensuite, libre aux randonneurs ou aux cyclistes de parcourir le circuit de 2h30 (à pied). Chaque point d'étape est signalé par un chevalement et un panneau



JEAN-PATRICE CAMPION

Au pied de la butte du Buisson, point d'étape du Trélazé Découverte, les anciens tramways angevins transportaient les ardoisiers.

doté d'un QR-code à scanner grâce à l'appareil photo de son smartphone. S'ouvre une page web chargée de fournir une explication historique sur le lieu visité. En bonus, Alain Roger, Patrick Bilier, de l'association des Amis du Patrimoine, et Alain Pantais, historien local, ont enregistré des anecdotes pour compléter les textes. Trélazé Découverte passe par les incontournables de l'histoire minière mais s'arrête aussi sur les sites des deux anciennes "manu", les manufactures d'allumettes, dont la première permit aux femmes d'accéder au travail en 1864. La "maraîchère", salle-témoignage des plus grands combats syndicalistes de la ville, est un passage obligé, tout comme le hameau des Favereaux, village de mineurs, qui a vu défiler une centaine d'habitants entre 1795 et 1920. ■

[trelazedecouverteapp.fr](http://trelazedecouverteapp.fr)



TIJANA PAKIC

Le groupe La Caravane passe se produira le samedi 12 octobre.

### Loire-Authion (Andard)

## Festival Du rock et des vaches

Le festival Du rock et des vaches reprend ses quartiers à Andard (espace Jeanne-de-Laval), le samedi 12 octobre. Dès 19 h, se produiront sur scène les groupes La Caravane passe, Sidi Wacho, Ashkabad, ainsi que les artistes Bob's Not Dead et Bamboo Station. Le dimanche après-midi est réservé aux enfants avec des concerts et des jeux à partir de 15 h. ■

[durocketdesvaches.com](http://durocketdesvaches.com)

# Le 6<sup>e</sup> régiment du Génie : 130 ans de présence à Angers

Il est à la fois une curiosité et une fierté. Le 6<sup>e</sup> régiment du Génie (6<sup>e</sup> RG) est implanté à Angers depuis 130 ans cette année (*lire l'encadré ci-dessous*), au sein de la caserne Verneau, avenue René-Gasnier\*. Un record de longévité sur un même site. Mais qui sont ces sapeurs de marine appartenant à la 9<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie de Marine (BIMa), rattachés à l'Armée de terre? Ces soldats qui répondent à la devise du génie militaire "parfois détruire, souvent construire, toujours servir"? En opération de terrain, intérieure comme extérieure, ils sont chargés de trouver des solutions pour franchir des obstacles, en appui aux autres spécialités d'armes (infanterie, cavalerie, transmissions...). Ils interviennent également en France métropolitaine ou en Outre-mer, portent assistance à la population en cas de catastrophes naturelles et aident aux opérations de débarquement amphibie via leurs unités spécialisées (fouille opérationnelle, démineurs, plongeurs).

## Démonstrations et animations

Du 11 au 13 octobre, le public est invité à découvrir la garnison et les compagnies qui la composent, les différents corps de métiers



Exercice de technique d'intervention opérationnelle rapprochée.



Des démonstrations de franchissement de la Maine seront proposées.

exercés, les missions menées par ses 1 500 militaires dont environ 250 réservistes, les engins utilisés... Comment? Le 6<sup>e</sup> Génie investira le centre-ville d'Angers et la Maine le temps de démonstrations de force et d'ingénierie, grandeur nature. Technique d'intervention opérationnelle rapprochée (combat à mains nues), engins flottants, exercice de plongée, fouille spécialisée, descente en

rappel, déminage..., tous les savoir-faire et matériels militaires du régiment seront ainsi présentés. Colloque sur l'histoire militaire (vendredi 11 octobre, 20h, école nationale supérieure des Arts et Métiers) et aubade de la fanfare complètent le programme. ■

[terre.defense.gouv.fr/6e-regiment-du-genie](http://terre.defense.gouv.fr/6e-regiment-du-genie)

\* L'école du Génie, qui forme les sous-officiers, est quant à elle abritée au sein de la caserne Eblé.

## Un peu d'histoire

Le 6<sup>e</sup> régiment du Génie naît de la réorganisation du génie et de l'artillerie. Il est créé à Angers en 1894. D'emblée, il a vocation à servir Outre-mer. Il intervient ainsi, dès 1895, à Madagascar puis est envoyé en Chine pour s'opposer au soulèvement des Boxers. Mais, c'est surtout au cours de la Première Guerre mondiale que le 6<sup>e</sup> RG acquiert ses plus beaux titres de gloire sur les fronts de la Marne, de Verdun, dans l'Aisne et en Champagne. Entre 1946 et 1954, le Génie fournit également de nombreux détachements en Extrême-Orient. Il compte aujourd'hui dix compagnies : quatre compagnies de combat du génie, une compagnie de commandement et logistique, une compagnie d'appui, une compagnie d'appui amphibie et de franchissement et trois compagnies de réserve.

Toutes les sorties sur  
**angers.fr/agenda** et  
**l’appli Vivre à Angers**



Bernard Minier



James Ellroy



Clémentine Beauvais



Bernard Werber

ASTÉRIX ET  
ALFRED DE MUSSET  
ONT RENDEZ-VOUS LES

**27-28-29 SEPT.**

GRENIERS  
SAINT-JEAN &  
MUSÉE JEAN-  
LURÇAT

**CULTISSIME**

Illustration ©2024 Les Editions Albert René - Goscinny Uderzo

## POUR LE PLAISIR DE LIRE

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Cultissime, festival des œuvres cultes, tient sa première édition à Angers, les 27, 28 et 29 septembre. Son ambition ? Cultiver le goût de la lecture en soulignant le caractère festif de la littérature. Comment ? Par des conférences-spectacles de grandes personnalités, des animations jeunesse de 3 à 16 ans (heure du conte, concours d'illustrations, escape game), des divertissements en plein air (saynètes déclamées par un Cyrano ambulant, combats à l'épée, slam...) et les traditionnelles séances de dédicaces. Parmi les prestigieux invités : les auteurs James Ellroy ("Le Dahlia noir", "L.A. Confidential"), Bernard Werber ("Les Fourmis"), Bernard Minier ("Glacé"), Jean Van Hamme ("Thorgal"), Mark Millar ("Captain America Civil War"), Clémentine Beauvais ("Les Petites Reines"), Douglas Kennedy ("Piège nuptial"), et bien d'autres. À retrouver à l'Hôtel-Dieu-Saint-Jean qui regroupe les greniers, le musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine et son jardin. [cultissime.org](http://cultissime.org)

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

# 10 ans pour Angers et pour Vous!

Cette rentrée 2024 marque les 10 ans de la nouvelle majorité municipale à Angers. En 2014, vous aviez fait le choix de l'alternance après 37 ans sans changement, et chaque jour depuis nous tâchons d'être à la hauteur de votre confiance.

Ces dix années ont profondément transformé notre ville, lui insufflant un nouveau dynamisme tout en préservant son identité et sa qualité de vie.

Au fil des mois, Angers s'est métamorphosée. Nos rues, nos places, nos quartiers ont connu des changements majeurs, fruits de projets ambitieux et de réalisations concrètes. C'est aussi votre vie quotidienne qui s'est transformée avec plus de solidarité, de démocratie, de sécurité.

Avons-nous pris la bonne direction ensemble ? Vos témoignages, vos encouragements à continuer et les résultats du sondage, nous poussent à continuer.

Face à nous, une opposition gangrenée par l'extrême gauche semble déconnectée des réalités du terrain. En cette rentrée, elle se pose une seule question "Comment nous battre ?", occupée qu'elle est à ses combinaisons d'appareil avec les insoumis de Monsieur Mélenchon. Triste spectacle... Les Angevins semblent loin de ces préoccupations.

Vos élus de la majorité restent mobilisés, concentrés avec une triple exigence:

- Être une équipe unie depuis 10 ans, avec à sa tête Christophe Béchu puis Jean-Marc Verchère. Une équipe riche dans sa diversité qui dépasse les clivages politiques au profit de l'action. Une majorité de femmes et d'hommes de valeurs qui ont en commun le refus des extrêmes, qu'ils soient de gauche ou de droite.
- Être fidèles à nos engagements pour faire d'Angers une ville dynamique et agréable à vivre qui lui vaut régulièrement les premières places dans de nombreux classements. Une ligne claire où la rigueur est une exigence de tous les instants.
- Être au service des Angevines et des Angevins, la raison d'être de notre engagement et de notre mandat. Une relation de confiance, en proximité et à l'écoute. En dix ans, ce sont plus de 50 000 Angevins que nous avons rencontrés directement lors de permanences et d'échanges.

Cette triple exigence, c'est celle qui a guidé Jean-Marc Verchère, notre collègue depuis 10 ans et notre maire depuis 2022. Au moment pour lui de passer le relais à Christophe Béchu, nous souhaitons le remercier en notre nom et au nom des Angevins pour son investissement de chaque instant, sa rigueur, sa bienveillance, son amour de notre ville, pour Angers, pour Vous.

**Les élus de la majorité municipale Angers Pour Vous**

AIMER ANGERS, ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, ANGERS EN COMMUN

MINORITÉS

# Notre ville mérite un engagement à temps plein pour les Angevin·e·s

Depuis plusieurs mois, l'actualité politique nationale mais aussi locale est rythmée par l'attente des annonces du président de la République. À l'heure où vous lirez notre tribune, la ville d'Angers aura changé de maire, avec le retour à Angers du Ministre, Christophe Béchu.

Avant toute chose, nous souhaitons saluer le maire intérimaire d'Angers, Jean-Marc Verchère, qui a annoncé sa démission prochaine du conseil municipal. Si nous avons régulièrement eu des divergences, nous souhaitons souligner son engagement pour la collectivité.

Le retour de Christophe Béchu, à 18 mois des prochaines élections municipales, n'est pas anodin. Il veut reprendre la main sur Angers, lui qui s'en était éloigné pour satisfaire à un objectif personnel de longue date: devenir ministre.

Mais quel est son bilan en tant que ministre? Quelle loi majeure porte aujourd'hui son nom? Quelle mesure importante pour lutter contre le réchauffement climatique? Pour aboutir

à quels arbitrages en faveur de l'écologie et du climat dans le budget 2025? Enfin, quelle action a eu un impact concret pour notre ville et pour les Angevin·e·s?

Et demain? Aurons-nous enfin un maire à temps plein après des années à cumuler les fonctions et mandats? Le maire doit se consacrer à temps plein au territoire plutôt qu'aux enjeux politiques nationaux.

Angers ne mérite pas d'être gérée à la petite semaine! En effet, les enjeux sont nombreux. Il faut s'attaquer prioritairement aux difficultés d'accès au logement, à l'insécurité, aux inégalités sociales dans l'accès aux services publics municipaux, à la place de chacune et chacun dans l'espace public. Il faut renforcer la politique d'aide sociale...

Aussi nous souhaitons dès maintenant mettre à profit le temps qui nous sépare des prochaines élections municipales pour travailler à vos côtés, entendre vos attentes, porter vos exigences pour la ville. Nous, élu·e·s de gauche et écologistes, nous engageons pour

rendre notre ville exemplaire en matière d'éthique, de solidarités, d'écologie et d'écoute des besoins des Angevins et des Angevines.

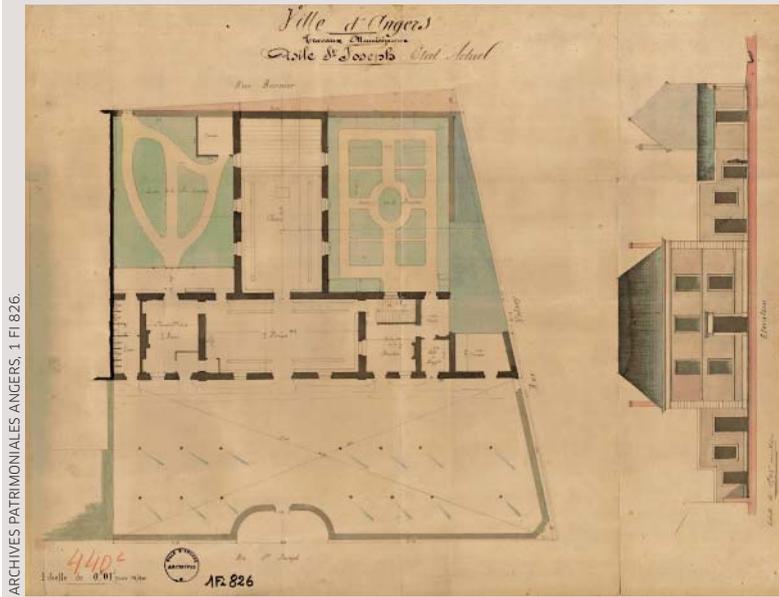
C'est sur la base de ces valeurs communes que, pour la première fois depuis 2020, nous vous proposons une réunion publique commune à nos trois groupes d'opposition, pour vous présenter les prémices de notre travail collectif afin de proposer une alternative crédible et porteuse d'espoir pour notre ville en 2026!

**Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 2 octobre à 19h aux Salons Curnonsky!**

Venez nous rencontrer, nous faire part de vos remarques, nous faire vos propositions!

Contactez nous par mail: [angers2026@gmail.com](mailto:angers2026@gmail.com)

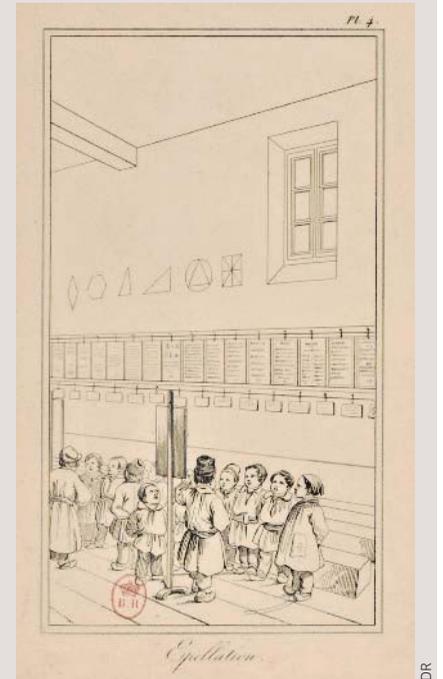
**Aimer Angers, Angers Écologique et Solidaire, Angers en Commun**



Asile Saint-Joseph, vers 1860.



Album de l'école rue Parcheminerie, avril 1906 : récréation.



Exercice d'épellation, par Jean-Denis Cochin, Manuel [...] des salles d'asile, Paris, 1845.

## Les premières écoles maternelles

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, une plus grande importance est accordée à l'enfant. Les petites écoles se développent. À la fin du siècle, le pédagogue suisse Pestalozzi présente le résultat de ses expériences éducatives. Dans les années 1810, des salles d'asile ou écoles de la première enfance pour les enfants de familles pauvres voient le jour en Suisse, Allemagne, Angleterre et aux États-Unis. Il s'en fonde à Paris en 1825. Angers ne reste pas à l'écart de ce mouvement. Dès 1832, une association charitable de souscripteurs pour l'établissement de salles d'asile voit le jour. Parmi les administrateurs figurent Grégoire Bordillon et certains de ses amis républicains. Une souscription est ouverte. En même temps, un comité de dames se réunit autour de l'épouse du préfet. C'est Rey, conseiller à la cour d'appel d'Angers, "homme d'un esprit élevé", qui présente le projet à la municipalité. Après deux examens détaillés,

le conseil vote 1 000 F pour un essai dans le quartier le plus peuplé de la ville. La maison du Saint-Esprit, rue Saint-Nicolas, est mise à disposition. Les locaux sont modestes et vétustes, mais c'est un premier pas, à l'origine de l'école maternelle Descartes. L'asile du Saint-Esprit ouvre en 1833, sous la direction de Victoire-Adélaïde Mahieu (1787-1863), originaire du Calvados : début d'un engagement passionné en faveur de l'éducation des jeunes enfants. Une deuxième salle d'asile est ouverte en 1836 rue de Bouillou (actuelle rue Bardoul), dans des bâtiments spécialement adaptés : salle de classe de plus de 150 m<sup>2</sup> pour accueillir au moins 250 enfants, préau couvert et chauffé, cour, jardin... Victoire Mahieu, qui en a demandé aussitôt la direction, en fait un établissement modèle, titre accordé par le ministère en 1857. L'enseignement est fondé sur la religion, la morale, les rudiments de la lecture et de l'écriture. Les salles d'asile mettent en œuvre une nouvelle pédagogie, par l'image,

le chant, les travaux manuels et les exercices corporels. À partir de 1838, la Ville prend entièrement en charge leur fonctionnement et ouvre d'autres salles : Saint-Joseph en 1840, Saint-Maurice en 1848, rue Parcheminerie en 1871. Bientôt elles prennent le nom d'écoles maternelles. ■

■ SYLVAIN BERTOLDI  
Conservateur des Archives d'Angers

■ la chronique intégrale sur  
[archives.angers.fr](https://archives.angers.fr)

© Direction de la communication et du rayonnement / Ville d'Angers, Angers Loire Métropole / Graph. F. Dorel-Picard / 2024.



# L'appli **VIVRE À ANGERS** vous simplifie la ville

Soyez alerté avant **la prochaine collecte** et n'oubliez plus de sortir vos sacs ou vos bacs grâce à **Tri et +**

Consultez les horaires **de passage du tram** ou **du bus** à votre arrêt

Vérifiez les horaires des lignes de nage de votre **piscine**

Trouvez où **déposer vos déchets** (verre, encombrants, végétaux, textiles...)

Localisez toutes **les bornes de gonflage** et **les stationnements vélos** dans la ville

Signalez une dégradation, un tag ou toute anomalie dans l'espace public avec **Mairie 5/5**

Choisissez dans **l'agenda** vos sorties entre amis ou en famille

**Et beaucoup d'autres services du quotidien à retrouver dans l'appli Vivre à Angers !**



TÉLÉCHARGEZ VOTRE APPLICATION SUR

